

*L'Adresse—M. Pelletier*

meilleur programme mis sur pied par le gouvernement fédéral au cours des dernières années.

Monsieur le Président, j'aimerais maintenant aborder le Sommet économique régional qui doit se tenir à Sherbrooke en novembre prochain, selon toute vraisemblance. J'aimerais au départ citer un discours que j'ai prononcé dans cette Chambre le 7 novembre 1981, dans lequel je proposais qu'un sommet économique régional soit tenu, et je me cite:

Pour coordonner nos efforts sur le plan économique, il me semble qu'une bonne façon serait de tenir d'ici quelques mois un sommet économique dans notre région. Nous pourrions, dans un premier temps, réunir les intervenants économiques de Sherbrooke et, dans un deuxième temps, peut-être avoir un Sommet économique régional, afin de nous assurer que nos interventions auprès des divers paliers de gouvernement aient la plus grande efficacité possible.

Commençons d'abord par nous entendre au niveau de Sherbrooke sur les priorités, les orientations et à examiner les modalités d'actions. Lorsque ceci sera fait, nous pourrions inviter la grande région de l'Estrie à se joindre à nous dans un effort de développement, dans un effort commun de développement, parce que le développement économique de la région de Sherbrooke est très étroitement lié, dis-je, à celui de l'Estrie et *vice versa*. Ce sommet économique, en plus de nous permettre de faire le point sur la situation et de décider des orientations à poursuivre, nous permettrait également d'établir les grandes priorités de la région pour les prochaines années. C'est ce qui s'impose, à mon humble avis. Au cours des dernières années, nous avons eu des sommets économiques dans la région sur le textile, sur la chaussure, sur le meuble, mais un sommet économique régional nous permettrait donc de faire connaître l'état de santé de tous les secteurs de l'économie de Sherbrooke et nous donnerait l'occasion de décider de l'orientation que nous souhaitons voir pour notre région.

Monsieur le Président, le 27 octobre dernier, le caucus du Parti québécois de l'Estrie décidait d'annoncer dans une conférence de presse qu'un sommet économique aurait lieu vers la fin de l'année 1984. Et après avoir annoncé la tenue de ce sommet, la présidente du Conseil des députés du Parti québécois de l'Estrie a rappelé entre autres dans cette conférence de presse les origines et la raison d'être des sommets économiques dont la formule a été mise au point, disait-elle, par le gouvernement du Québec et expérimentée avec succès dans plusieurs régions.

Monsieur le Président, je recevais en novembre dernier une lettre du ministre responsable, pour la région, l'honorable Raynald Fréchette, lettre qu'il m'a fait parvenir le 11 novembre dernier et dans laquelle il disait: «Pour votre information, j'aimerais vous indiquer que les membres de ce comité—parlant du Comité d'orientation de ce sommet économique—seront des élus, des chefs d'entreprises, des personnes détenant un pouvoir décisionnel dans leur secteur et dont l'impact dans leur milieu est reconnu».

Il propose entre autres que 28 personnes au niveau régional composent le comité devant orienter ce sommet économique, et dans une lettre que je lui expédiais au début janvier, je lui soumettais bien humblement deux propositions. La première: que la «députation» fédérale au niveau de la région ait deux sièges, et la deuxième, que la «députation» provinciale, à l'Assemblée nationale, ait également deux sièges. Mais, malheureusement, cela n'a pas été retenu et il m'écrivait récemment que les 24 membres, et je cite la lettre: «Les 24 membres présents à cette rencontre ont procédé à l'analyse des propositions que vous avez faites, des propositions contenues dans votre lettre, et après discussion ont unanimement pris la décision de ne retenir ni l'une ni l'autre des deux propositions».

Monsieur le Président, j'aimerais dire en ce qui touche à ce Sommet économique régional que la participation des députés fédéraux de l'Estrie sera assurée puisqu'on nous donne un siège. Ce que je regrette cependant, c'est qu'à l'heure actuelle,

le Caucus régional péquiste de l'Estrie à l'Assemblée nationale détiendra deux sièges, et n'ont pas été invités à participer les quatre députés libéraux siégeant à l'Assemblée nationale.

Il me semble qu'on aurait pu copier très bien ce qui a été fait dans d'autres régions du Québec, notamment chez mon collègue de Terrebonne (M. Comtois) qui a coprésidé avec un ministre de l'Assemblée nationale le Sommet économique De Lanaudière. Et tous les intervenants, tous les députés au niveau fédéral et provincial sont intervenus lors de ce sommet économique-là. A titre d'exemple, le député de Joliette (M. La Salle), qui n'est pas libéral, et le député de Terrebonne sont intervenus en tant que représentants de cette région lors de leur sommet économique. A l'heure actuelle, les députés libéraux de l'Estrie, à l'Assemblée nationale, ne sont pas invités. J'espère, puisque nous en sommes au début de l'organisation de ce sommet économique, que les membres du Comité d'orientation voudront se pencher sur cet aspect-là et faire en sorte que tous les élus, à quelque palier de gouvernement qu'ils soient, et qui représentent l'Estrie, soit à l'Assemblée nationale, soit à la Chambre des communes, soient également invités à participer lors de ce sommet qui devra se tenir vers la fin de l'année. Pour ma part, je tiens à assurer aux organisateurs de ce Sommet que la «députation» fédérale de l'Estrie sera présente, qu'elle y participera activement et que nous apporterons toute la collaboration possible à l'organisation afin que ce Sommet économique extrêmement important pour notre région remporte un véritable succès.

Monsieur le Président, j'aimerais finalement traiter, très brièvement d'un problème qui m'apparaît sûrement le plus pénible, à l'heure actuelle au Canada, c'est celui du chômage surtout chez les jeunes. En ce qui touche à la jeunesse, je le reconnais au départ, le problème n'est pas plus facile au Canada qu'il ne l'est dans d'autres pays, dans plusieurs régions de notre pays la situation est encore plus dramatique que dans celle que je représente. Le chômage chez les jeunes est, à mon humble avis, un grand drame social au Canada. Nous ne pouvons pas laisser perdre d'immenses talents dans l'oisiveté, dans l'angoisse et dans l'appréhension du lendemain. Pour l'avenir de notre pays, les bâtisseurs de demain, les énergies perdues aujourd'hui pourraient s'avérer extrêmement coûteuses si dès maintenant, nous ne faisons pas tout ce qui est humainement possible pour alléger la situation et aider les jeunes qui se cherchent des emplois et qui veulent travailler, mais qui n'en ont pas la chance, aussi bien à cause de la situation économique actuelle, qu'à cause très souvent de la structure même de l'emploi.

J'aimerais, ici, remercier d'une façon particulière le Cabinet qui a décidé de créer un ministère de la Jeunesse. Bien sûr, le ministère de la Jeunesse ne règlera pas tous les problèmes de l'emploi chez les jeunes au Canada; mais une chose est certaine, c'est que ce ministère permettra aux jeunes d'orienter certaines de leurs actions et de faire pression auprès du gouvernement par l'intermédiaire des programmes qui s'adressent surtout à eux, de faire pression, dis-je, pour que ces programmes soient prolongés dans certains cas, et que, dans d'autres cas, ils soient créés. Car à l'heure actuelle, dans nos régions, chaque semaine nous recevons une multitude de jeunes qui viennent nous rencontrer à nos bureaux de circonscriptions